



Appel à candidature du projet BRAVE Women Burkina pour la présélection des MPME détenues ou dirigées par des femmes, des Associations, Organisations Professionnelles (AOP) et entreprises leaders (EL) 

Dans le cadre du financement additionnel du projet d'assistance à la résilience des entreprises à valeur ajoutée de femmes au Burkina Faso dénommé « BRAVE Women Burkina », financé par la Banque Islamique de Développement (BID), la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF), souhaite recevoir des candidatures pour la présélection des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) détenues ou dirigées par des femmes, des Associations, Organisations Professionnelles (AOP) et entreprises leaders (EL) évoluant dans des chaînes de valeur.

L'accompagnement du projet BRAVE Women est composé d'une assistance technique et financière sous forme de subvention à coûts partagés de 50% allant de 3 millions à 9 millions de FCFA pour les MPME et de 9 millions à 30 millions de FCFA pour le renforcement des activités des entreprises leaders et AOP installées au Burkina Faso et évoluant dans les chaînes de valeur.

Pour les MPME, les critères d'éligibilité sont les suivants :

- Etre une MPME détenue/dirigée par une femme (entreprise individuelle de femmes ou société détenue en majorité par des femmes ou à 20 % par des femmes avec une femme comme premier responsable ou bien le Conseil d'Administration composé à au moins 30% de femmes) ;
- Etre dans l'une des régions d'intervention du projet (Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre, Centre-Est, Centre-Nord, Centre-Ouest, Centre Sud, Hauts-Bassins, Nord et Plateau central) ;
- Avoir une activité en conformité avec les principes la loi islamique : exclusion de toute entreprise fournissant des services financiers rémunérés (comme les banques conventionnelles et les compagnies d'assurance) ou impliquée dans la fabrication, la vente ou l'offre d'alcool, de porc, de viande de haram, ou la participation à des jeux de hasard, des activités de boîte de nuit ou de la pornographie, etc.
- Avoir au moins un an d'expérience professionnelle dans le domaine d'activités ;
- Avoir la preuve de son existence légale au Burkina Faso ou être disposée à se formaliser ;

- Avoir un projet d'investissement (infrastructures et équipements) d'au moins 6 millions de Francs CFA ;
- Etre capable de mobiliser au moins trois millions (3 000 000) de Francs CFA pour financer son projet d'investissement.

Pour les AOP et EL, les critères d'éligibilité sont :

- Être une entreprise détenue ou non par une femme établie au Burkina Faso, mais ayant des liens commerciaux avec plusieurs Micro, Petites et Moyennes Entreprises dirigées ou détenues par des femmes particulièrement dans les régions d'intervention du projet (Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre, Centre-Est, Centre-Nord, Centre-Ouest, Centre Sud, Hauts-Bassins, Nord et Plateau central) ;
- Être une Association ou Organisation Professionnelle (AOP) établie au Burkina Faso remplissant les conditions suivantes : avoir des membres composés en majorité de femmes ou de MPME de femmes particulièrement dans les régions d'intervention du projet, avoir des liens commerciaux avec un grand nombre de ses membres, être capable de réaliser des investissements pour développer les affaires des membres, être disposées à investir dans des relations d'affaires améliorées avec ses membres ;
- Avoir une activité en conformité avec les principes de la loi islamique : exclusion de toute entreprise fournissant des services financiers rémunérés (Banques conventionnelles et compagnies d'assurance) ou impliquée dans la fabrication, la vente ou l'offre d'alcool, de porc, de viande de haram ou la participation à des jeux de hasard, des activités de boîte de nuit ou de la pornographie, etc ;
- Avoir un projet d'investissement d'au moins 18 millions visant les 4 objectifs de la subvention ci-dessus cités ;
- Exercer dans une chaîne de valeur ;
- Avoir au moins un an d'expérience professionnelle dans le domaine d'activité ;
- Avoir la preuve de son existence légale au Burkina Faso ;
- Disposer de ressources financières suffisantes pour réaliser des investissements ou financer des relations d'affaires visant à améliorer et/ou à développer les MPME, y compris celles dirigées ou détenues par des femmes, dont les résultats seront perceptibles à long terme ;
- Être capable de mobiliser une contrepartie d'au moins 9 millions de francs CFA pour financer le développement de ses activités.

Pour ailleurs, les MPME et AOP/EL ayant déjà bénéficiées de la subvention au cours de la phase initiale du projet peuvent souscrire pour un deuxième appui de financement toujours dans les mêmes conditions et en continuité de l'investissement initial.

La candidature se fait en ligne en remplissant un formulaire d'inscription disponible sur le site du projet : www.bravewomen.bf du 16 janvier au 09 février 2025.

Pour toute information complémentaire, contacter les services techniques :

- Régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Ouest, Tél. : 61 35 25 42
- Régions du Centre, du Centre-Est, du Centre Sud et du Plateau central, Tél / : 70 69 31 13/70 32 39 80
- Région des Cascades et des Hauts Bassins, Tél. : 76 52 74 00
- Région du Nord, du Centre Nord Tél. : 70 51 44 80

NB :

- **Tous les secteurs d'activité sont éligibles à l'exception des activités sans valeur ajoutée.**
- **La poursuite du processus de sélection est conditionnée par la mise à disposition des ressources financières par le bailleur de fonds.**
- **La MEBF ne facture aucun frais pour le processus d'appel à candidature.**

